

## Le Synapse rejoint et soutient l'initiative de Cyril Haëntjens pour une TVA à 5,5 % sur les protections contre l'incontinence.

### Note de Synthèse

Ivry, le 21 avril 2021

Le Syndicat National pour la Silver Economie (SYNAPSE), référent professionnel d'un secteur où l'humain et l'éthique doivent être prépondérants, est heureux de rejoindre l'initiative de Cyril Haëntjens pour une TVA à 5,5 % sur les protections contre l'incontinence.

L'incontinence urinaire touche entre 3 et 7 millions de Français dont deux tiers sont âgés de plus de 60 ans. D'après une enquête de l'IFOP de 2019, 13 % des personnes âgées de 64 à 74 ans et près du quart des plus de 75 ans déclarent souffrir d'incontinence au quotidien.

Hormis des traitements médicamenteux, rééducatifs ou chirurgicaux, l'une des solutions est l'achat de protections palliatives absorbantes. Le problème est qu'elles ne sont pas prises en charge par l'assurance maladie. De plus, la TVA de ces produits est fixée à 20 %.

Par conséquent, les protections contre l'incontinence représentent un budget conséquent pour les seniors.

**Pour éveiller les consciences et mobiliser l'opinion sur ce sujet d'intérêt public, Cyril Haëntjens a lancé une [pétition](#) sur [change.org](http://change.org).**

### Les protections contre l'incontinence, un produit de luxe

Bien que produits de première nécessité pour plus de six millions de Français, majoritairement âgés de plus de 60 ans, les protections contre l'incontinence restent un produit de luxe.

L'achat de ces produits représente une charge financière particulièrement importante pour le revenu d'une personne âgée ; environ 150 € par mois pour cinq protections quotidiennes. La pension moyenne de retraite s'élevant à 1091 € par mois, cette dépense représente 14 % du revenu total.

Cette contrainte budgétaire oblige certaines personnes plus fragiles à arbitrer entre plusieurs postes de dépenses, parfois au détriment d'une bonne alimentation. Elle peut également inciter les personnes à porter plus longtemps leurs protections ou bien à tenter de les fabriquer elles-mêmes...

Ces attitudes engendrent des risques comme des infections bactériennes, mycosiques et des maladies, induisant ainsi un coût supplémentaire pour l'assurance maladie.

## L'État sourd à cette inégalité

Plusieurs étapes ont rythmé le débat concernant cette inégalité au sein de l'Etat français :

- Le vote favorable des Sénateurs, mais les rejets des examens des amendements en séance publique à l'Assemblée nationale en 2018 ;
- L'affirmation erronée du Rapporteur estimant à tort la disposition contraire au droit européen alors qu'un taux de TVA réduit est déjà appliqué en Belgique et aux Pays-Bas ;
- L'interpellation sur ce sujet par Marlène Schiappa, Secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations ;
- La confirmation de la Conseillère économique de la Commission Européenne sur la conformité de baisse de TVA à 5,5 % compte tenu de la directive 2006/112/CE\*\* du Conseil du 28 novembre 2006.

## Une pétition pour dénoncer ce constat

C'est cette situation indigne qui est dénoncée par Cyril Haëntjens depuis 2016. Avec l'aide de l'Association d'Aide aux Personnes Incontinentes (AAPI), le collectif Georgette Sand et le Club Ensemble pour Bien Vieillir, Cyril Haëntjens milite auprès des parlementaires.

Il leur propose que le taux appliqué à ces protections soit en cohérence avec leur nécessité, à savoir 5,5 %, au même titre que les protections hygiéniques féminines par exemple.

Cyril Haëntjens confirme :

*C'est une question d'équité et de moralité. À l'aube d'une France qui comptera en 2060 un Français sur trois, âgé de plus de 60 ans, le nombre de personnes souffrant d'incontinence va inéluctablement augmenter.*

Pour infléchir la position de l'Etat et compte tenu de la montée en puissance des plateformes de pétitions en ligne, privées ou gouvernementales, Cyril Haëntjens espère mobiliser l'opinion, éveiller les consciences et enclencher le débat, au moyen de cette pétition lancée sur [change.org](https://www.change.org).

Site web Pétition : <https://www.change.org/p/gouvernement-parlement-assembl%C3%A9e-nationale-s%C3%A9nat-baisser-la-tva-%C3%A0-5-5-sur-les-protections-contre-l-incontinence>

## [A propos du Syndicat National pour la Silver Economie](#)

Le SYNAPSE a été créé par les professionnels du secteur du bien-vieillir en 2010 afin de favoriser l'innovation et le développement de leurs activités. Le Syndicat est à l'initiative des premières réunions qui ont donné naissance à la filière Silver Economie, il définit avec ses membres les orientations que souhaitent donner les entrepreneurs à la filière. Au-delà de ses membres, le Syndicat se veut le représentant tous les entrepreneurs de la filière. Dans le domaine en pleine effervescence de la Silver Economie, les acteurs français sont tout particulièrement porteurs d'innovations industrielles, économiques et sociales. Chacun des membres s'engage à respecter la charte et les valeurs éthiques du Syndicat National pour la Silver Economie.

### **Contact presse**

[contact@synapse-france.org](mailto:contact@synapse-france.org)

[president@synapse-france.org](mailto:president@synapse-france.org)

[www.synapse-france.org](http://www.synapse-france.org)

+33 (0)1 84 17 36 65